



Rhône-Alpes Région

GRAND LYON
communauté urbaine



Compte-rendu de l'atelier - CRM DD
Atelier 11
« Le bilan développement durable »
Date : le jeudi 10 février 2010
Durée : de 10h à 12h
par Raphaël Bouju - Atemia

Participants présents

BAROU Maurice - CR Rhône Alpes
DESOUTTER Claire - CR Rhône Alpes
POITAU Myriam - CR Rhône Alpes
ONNILLION Hélène - EEDD
THIESSE Rolland - Festival de la BD
BADOIL Ludovic - GRAND LYON
DURAND Benjamin - Plateforme Aér
FABER Marine - Woodstower
JONCOU Carole - Woodstower
NAREJOS Ludovic - Events sports
MOORE Patrice - Nuits sonores
ALOTTO Karine - SEA
LOLSON Jean-François - Extra sports
HEBRAUD Alexia - GERES PACA
RIVIER Charles Etienne - Envert
LECHEVALLIER Maud - Moultezzart
BILLARD Elodie - Lyon salsa congress
LAUNAY Matthieu - MJC St Rambert
LABORDERIE Nicolas - DOOP
FLOURET Gilles - VDL SEA
HUMBERT Emmanuelle - VDL SEA
RUBIN Emanuelle - VDL SEA
VANIER Magalie - Club des partenaires F des Lumières
FAYE Vincent - GRAND LYON
QUINOL Karuk - Lyon salsa congress
GODE Jean-Michel - Being-Jump
RENOU Laurent - DRJS Rhône Alpes
BARBETT Florence - ADEM
GAY Martine - ATC Groupe
LEGRIGEOIS Franck - Equi Sol
DUSSERT Julie - Syndicat Mixte des Monts d'Or
BOUJU Raphaël - Atemia

Participants excusés

LEONARDI Thierry - Opéra de Lyon
BONVALLET Dominique - Jazz à Vienne
NECIOLLI Christelle - GRAND LYON
ALBET Myriam - Maison de l'emploi et de la formation

Synthèse des échanges

Pourquoi et comment évaluer un évènement éco-responsable ?

Témoignage de Cédric Godderidge - UFOLEP Rhône-Alpes.

Le Raid'spect s'est engagé dans une démarche de développement durable depuis sa création en 2007. La démarche s'est structurée progressivement par l'utilisation des outils, des expériences et des ressources de la fédération. D'un point de vue chronologique, le bilan de l'édition 2007 consistait en un catalogue d'actions entreprises au regard des propositions du guide « Manifestation Sportive et Développement Durable » développé par l'UFOLEP Nationale. En 2008, un travail d'autodiagnostic a été mené avec l'outil ADERE, développé par l'ADEME. En 2009, le comité d'organisation a été formé à l'éco-conception d'évènements selon les principes de la Méthode ASSER[®] par le bureau d'études Atemia. Cette formation a été complétée par un audit indépendant de la démarche et par la remise d'un rapport de développement durable. L'évaluation de l'édition 2010 a été réalisée en interne par les équipes du raid, toujours selon les principes de la Méthode ASSER[®]. Enfin, 2011 sera une année charnière visant à dupliquer les initiatives du raid au niveau des manifestations régionales de l'UFOLEP via un cahier des charges.

Cédric Godderidge précise que l'idée du raid est de servir de laboratoire d'expériences à la mise en œuvre d'une démarche de développement durable progressive et cohérente. Le cahier des charges « Eco-responsable », devant être respecté par les organisateurs régionaux, intègre également des bonus financiers afin d'inciter la mise en œuvre d'action. Enfin, Cédric Godderidge souligne que la mise en place d'une démarche éco-responsable peut être plus dispendieuse la première année, mais que les coûts sont très rapidement optimisés notamment lorsque la méthode de travail est intégrée par les collaborateurs et que les prestataires responsables sont identifiés.

Les avantages et les intérêts d'un bilan développement durable

Parmi les avantages évoqués par les participants, les éléments suivants ressortent particulièrement :

- Démarche permettant de définir un niveau 0 et de concevoir des indicateurs tangibles pour mesurer l'évolution.
- Démarche permettant d'aller au-delà des discours et des bonnes intentions.
- Démarche pédagogique ayant un effet démultiplicateur permettant de valoriser et de transmettre.
- Démarche renforçant la crédibilité auprès des partenaires notamment institutionnels.

Les difficultés à la mise en œuvre d'une évaluation

Certaines difficultés sont également évoquées par les participants et notamment les suivantes :

- Difficulté pour convaincre les collaborateurs n'étant pas dans les mêmes réalités.
- Difficulté pour impliquer les bénévoles.
- Manque de bénévoles pour conduire l'évaluation sur site (sondage).
- Difficulté pour concevoir et pérenniser un réseau de partenaires/fournisseurs responsables.

La question du coût de la démarche

En complément du témoignage de l'UFOLEP, les participants précisent que les coûts éventuels d'une démarche de développement durable peuvent être absorbés ou très fortement réduits dans le cadre de démarche de mutualisation de services (ex. restauration, commande groupée de fourniture, ...). Par ailleurs, les participants soulignent également une évolution de la part de certains fournisseurs et l'apparition de gammes de produits éco-conçus. Il est également indiqué que le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) est en mesure de financer certaines démarches de développement durable sur des manifestations.

Comment réaliser un bilan Développement Durable ?

Les participants témoignent des difficultés à trouver le bon outil pour réaliser leur bilan développement durable. Dans bien des cas, une évaluation empirique est réalisée en concertation avec certains prestataires et partenaires de la manifestation et notamment sur les aspects suivants :

- Déchets : Demander un bordereau de suivi des déchets aux prestataires (ou au Grand Lyon) ou la mise en place d'une évaluation selon le protocole de caractérisation MODECOM développé par l'ADEME.
- Énergie : Demander au technicien en charge des branchements électriques la mise en place de compteurs.
- Sensibilisation : Prévoir des sondages sur site auprès des participants.
- Transport : Intégrer un questionnaire transport lors de l'inscription (ex. colloques de l'ADEME).

D'autre part, il ressort que la mise en place d'une démarche de développement durable et d'une évaluation nécessitent d'anticiper au maximum les actions à conduire. Par ailleurs, les indicateurs de suivi doivent être définis en amont de la manifestation afin d'adapter la collecte de données. Il convient également de conserver une cohérence et une constance dans les indicateurs utilisés entre les éditions d'un même événement afin de mesurer réellement l'évolution des impacts.

Gains sociétaux

L'association Equisol précise que le calcul des gains sociétaux associés à l'achat de produits issus du commerce équitable est simple et que la fédération Max Havelar travaille justement à la mise en place d'indicateurs clés. Ces indicateurs sont en cours de développement et disponibles auprès d'Equisol. La grille de calculs finalisée sera par ailleurs proposée sur la plate-forme internet.

Bilan Carbone[®]

L'ADEME précise que le Bilan Carbone[®] est un indicateur intéressant, mais qu'il ne permet pas de prendre en considération la globalité des impacts associés à un événement. Son utilisation doit donc être complémentaire à d'autres indicateurs. L'ADEME indique également que les financements pour les Bilan Carbone[®] d'événement ne sont pas reconduits en 2011.

Comment valoriser sa démarche de développement durable et son bilan ?

Témoignage de Laurent Renou, DRJSCS Rhône-Alpes

Laurent Renou présente la charte « Manifestation Sportive de Nature et Développement Durable » initialement conçue par le DDCS de la Haute-Savoie et dupliquée à l'échelle de la Région Rhône-Alpes sous la coordination de la DRJSCS. Les organisateurs qui souhaitent s'engager dans cette charte sont invités à remplir un dossier de candidature, comprenant des actions obligatoires et optionnelles sur 6 thématiques. Un comité de labellisation, composé des partenaires du projet (association environnementale, conseils généraux, mouvement sportif,...) étudie la pertinence des actions et accorde la labellisation. Laurent Renou précise que ce label est délivré dans l'optique d'impliquer les organisateurs. Ainsi, l'évaluation du dossier est basée sur la démarche globale et non sur un nombre de points minimum. Par ailleurs, un système de contrôle et de vérification des actions présentées par l'organisateur sera réalisé sur certains événements afin de garantir la qualité de la charte.

L'enjeu des labels

Plus généralement, les participants précisent qu'un label n'est pas ou peu intéressant pour leur structure si celui-ci ne bénéficie pas d'une vraie crédibilité et/ou s'ils n'ont pas de services/outils permettant de mettre en œuvre la démarche de développement durable. L'ADEME précise qu'il convient de privilégier la politique des petits pas, en avançant étape par étape dans sa démarche de développement durable, plutôt que d'atteindre à tout prix un label ou une norme type ISO 20 121. Le processus de travail et de réflexion engagé autour de la démarche de développement durable semble, pour tous les participants, bien plus pertinent que l'unique objectif d'obtenir un label.

Évaluation de l'impact sur les milieux naturels

Concertation

Les participants soulignent l'importance de la concertation des différents acteurs du site et notamment les gestionnaires de l'espace naturel, les autres usagés, les associations de pratiquants ou encore les collectivités locales. Cette concertation permet de définir le meilleur usage du site et de mettre en cohérence la pratique proposée dans le cadre de l'événement avec la capacité d'accueil du milieu naturel. Les gestionnaires de site naturel précisent qu'il est essentiel que les organisateurs les impliquent au moins un mois et demi avant le début de la manifestation afin d'identifier les principaux enjeux (quel parcours, pour quel nombre de personnes, ...) et de faire des recherches de fonciers (propriété privée).

Outils de gestion

À titre d'exemple, le Syndicat mixte du Mont d'Or travaille sur un diagnostic lié à l'impact des manifestations et à l'utilisation des sentiers. Ce projet, conduit en 2011, devrait aboutir à une grille de critères techniques permettant d'inventorier les zones sensibles et de définir leur capacité de charge. Cette grille sera construite avec les différents usagés du site et notamment les organisateurs de manifestations sportives.

Le pôle ressource national sport de nature propose des études de cas sur l'impact d'une activité sportive sur le milieu naturel ou sur une espèce particulière (cf. téléchargement sur le blog). Les organisateurs peuvent également se référer aux différentes cartographies des milieux naturels proposées par les sites spécialisés et notamment le site de Natura2000 (www.natura2000.fr), le conservatoire des espaces naturels (www.enf-conservatoires.org), l'Inventaire National du Patrimoine Naturel (<http://inpn.mnhn.fr>). Les Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) possèdent également des outils cartographiques permettant d'identifier les zones naturelles sensibles.

Réglementation

Le décret du 9 avril 2010 précise le type de manifestations soumises à la réalisation d'une étude d'incidence ainsi que les modalités de mise en œuvre de cette étude. Un guide méthodologique à destination des organisateurs est en cours de rédaction par le mouvement sportif.

Enjeu du milieu semi-naturel

Les organisateurs d'évènement utilisant des milieux semi-naturels (ex. espace vert, parc, ...) sont confrontés à une réelle difficulté pour évaluer le potentiel maximum d'accueil du site.

Exemples d'actions

Les participants évoquent quelques actions permettant de réduire l'impact sur les milieux :

- Choisir une période de l'année adaptée (reproduction, nourrissage,...).
- Éviter les départs groupés.
- Utiliser uniquement des chemins existants.
- Proposer une réglementation sportive stricte (élimination si hors sentier).

Évaluation des retombées économiques

Témoignage de Laurent Renou, DRJSCS Rhône-Alpes

Le pôle ressource national sport de nature a développé un outil permettant de calculer les retombées socio-économiques d'une manifestation sur le territoire et ses acteurs. Cet outil est téléchargeable gratuitement sur le site www.sportsdenature.gouv.fr.

Le pôle ressource peut également proposer un soutien méthodologique aux organisateurs souhaitant conduire une évaluation des retombées économiques de leur manifestation. À noter par ailleurs, que l'outil est également pertinent pour des manifestations culturelles.

Les participants soulignent l'importance de ne pas uniquement considérer l'indicateur économique, mais d'intégrer également les indicateurs sociétaux comme la diffusion de la culture ou l'implication des bénévoles. À ce sujet, les participants précisent que l'identification des retombées sociales d'une manifestation, nécessite un véritable travail de sociologue, difficile à mettre en œuvre par les organisateurs.

Retrouvez toutes les informations sur : <http://lyonevenementecoresponsable.wordpress.com/>

Rédacteur
Raphaël Bouju
Atemia - Responsable Environnement
Email. rb@atemia.org
Tel. 04 79 65 24 07
Port. 06 50 11 04 40